

LES NOCES CONTRARIÉES DU LIBÉRALISME ET DE LA DÉMOCRATIE

Laurent Bouvet

Gallimard | « Le Débat »

2019/1 n° 203 | pages 63 à 66

ISSN 0246-2346

ISBN 9782072836640

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-le-debat-2019-1-page-63.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Laurent Bouvet

Les noces contrariées du libéralisme et de la démocratie

Le livre de Yascha Mounk a deux grands mérites qui sont devenus rares dans la théorie politique contemporaine : nous faire réfléchir à l'actualité immédiate, aux États-Unis comme en Europe, c'est-à-dire aux choix auxquels nous sommes, *hic et nunc*, confrontés, alors que se déploient des formes populistes nouvelles et ambitieuses ; mais il nous oblige aussi à repenser le cadre même d'une telle réflexion, celui de la démocratie libérale. Celle-ci est en effet devenue, depuis 1989 au moins, comme l'air que nous respirons, nous n'y pensons pas mais elle nous est indispensable. Il faudrait même ajouter un troisième mérite à l'ouvrage de Mounk : l'engagement de l'auteur qui propose des « remèdes » à la crise qu'il décrit, audace, là aussi, peu courante dans le métier académique contemporain. On se contentera, dans l'espace qui nous est ici imparti, de formuler une remarque sur chacune des trois parties du livre : crise, origines et remèdes.

La liberté ne guide pas le peuple

Mounk montre bien pourquoi et comment la « crise de la démocratie libérale » renvoie à deux évolutions opposées bien qu'étroitement liées. D'une part, l'éloignement de la démocratie du libéralisme – c'est-à-dire de l'État de droit et de la garantie constitutionnelle des droits et libertés fondamentales –, ce que l'on appelle « démocratie illibérale » et dont un dirigeant politique comme Viktor Orban se fait désormais le théoricien. D'autre part, l'éloignement du libéralisme de la démocratie, c'est-à-dire le non-respect de la souveraineté du peuple dès lors qu'il ne valide pas les choix économiques ou politiques des élites qui le gouvernent. Dérive dont l'Union européenne, surtout depuis 2005, est devenue l'exemple par excellence. En s'intéressant à ces seuls deux nouveaux « modèles » en formation, Mounk laisse de côté, volontairement, dans sa matrice, les démocraties libérales « maintenues » en quelque sorte (il donne l'exemple du Canada)

Laurent Bouvet est professeur de science politique à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Il est notamment l'auteur de *Le Sens du peuple. La gauche, la démocratie, le populisme* (Gallimard, 2012) et de *L'Insécurité culturelle. Sortir du malaise identitaire français* (Fayard, 2015).

et, bien sûr, ce qu'il appelle les « dictatures » (il donne l'exemple de la Russie).

La première critique que l'on adressera ici à l'approche de Mounk tient pourtant non pas à ce double choix géographique et politologique, mais plutôt à l'insuffisante profondeur historique de sa description de la crise contemporaine de la démocratie. Il fait en effet comme si le libéralisme et la démocratie avaient toujours été, immanquablement, liés, alors même que leur mariage est récent à l'échelle historique et, surtout, que la vie du couple n'a jamais été très tranquille.

Ainsi l'idée démocratique moderne, celle qui fait du peuple l'unique souverain et du suffrage universel son expression privilégiée, n'a-t-elle jamais été une idée libérale. Pour les libéraux français du début du XIX^e siècle, par exemple, l'antique peur des excès de la populace qui conduisent à la tyrannie avait été confirmée par les débordements du peuple pendant les « journées parisiennes » de la Révolution. La Terreur et l'Empire qui en sont nés ayant apporté la preuve ultime de ce danger mortel pour la liberté. Benjamin Constant le rappelle ainsi : « La liberté individuelle, je le répète, voilà la véritable liberté moderne. La liberté politique en est la garantie ; la liberté politique est par conséquent indispensable. Mais demander aux peuples de nos jours de sacrifier, comme ceux d'autrefois, la totalité de leur liberté individuelle à leur liberté politique, c'est le plus sûr moyen de les détacher de l'une ; et quand on y serait parvenu, on ne tarderait pas à leur ravir l'autre¹. » Les formules libérales ne manqueront pas pour dire toute la crainte qu'inspire un tel avènement du peuple – de la « tyrannie de la majorité » de Tocqueville au « ni droit divin ni souveraineté du peuple » de Guizot.

Opposés à la démocratie, les libéraux prônent un « gouvernement représentatif » moderne, à l'anglaise ou à l'américaine, parlementaire ou

constitutionnaliste, fondé sur la séparation des pouvoirs, en tout cas seul à même de faire advenir la « raison publique » en politique, fût-ce contre l'avis du peuple, même si c'est toujours en son nom. Comme le résume bien Jacques Juliard : le gouvernement représentatif « sera tout au long du siècle la barrière de sécurité imaginée par la classe gouvernante à l'égard des débordements possibles de la souveraineté populaire. [...] Le dessaisissement du peuple aura été la grande affaire du XIX^e siècle, pour rendre la nouvelle théologie démocratique compatible avec l'art millénaire du gouvernement² ». La France de la III^e République triomphante, de 1880 à 1914, incarne néanmoins la possibilité d'un mariage imparfait, mais durable, entre liberté et démocratie, sous les traits du républicanisme.

Quant à la « grande affaire » du XX^e siècle, ce sera finalement d'imposer, au nom du peuple, qu'il soit compris comme social ou comme national, parfois par la démocratie mais le plus souvent sous le masque de celle-ci – un masque en forme d'adjectif : populaire, réelle, des soviets... –, l'abaissement de la liberté. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que le mariage entre libéralisme et démocratie a pu être véritablement consommé, à l'échelle du « monde occidental », du moins. Chacun y gagnera d'ailleurs en substance et en profondeur, l'un croissant grâce à l'autre, malgré les nécessités réalistes de la guerre froide et les derniers drames coloniaux. En 1989, la perspective d'une mondialisation de cette union qui a si bien réussi se dégage enfin. Le triomphe du « modèle » de la démocratie libérale (sous le regard attentif d'un

1. *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*, 1819.

2. « Le peuple », dans Pierre Nora (sous la dir. de), *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, « Quarto », 1997, vol. II, pp. 2370-2372.

capitalisme de moins en moins régulé) annonce la « fin de l'Histoire ».

Yascha Mounk, élève de Francis Fukuyama, appuie en fait sa démonstration sur ce « modèle » triomphant. Et s'il note bien évidemment les éléments de long terme de la « déconsolidation » de celui-ci, il ne s'attarde pas sur l'hypothèse, pourtant essentielle à nos yeux, de la parenthèse historique courte et fragile qu'il pourrait finalement avoir représentée pendant quelques décennies seulement. La crise actuelle pouvant dès lors être comprise comme un « retour à la normale », malgré la nouveauté inquiétante qu'elle présente.

*Libéralisme et démocratie
 à l'âge identitaire*

Ce caractère inquiétant tient pour beaucoup à une évolution interne du libéralisme lui-même et aux conséquences sur la démocratie que cela entraîne depuis quelques années. C'est ce que Mounk nomme, dans la deuxième partie de son ouvrage sur les origines de la crise, l'identité. Las, il passe très rapidement sur ce point, en se concentrant sur le défi démographique et migratoire posé aux sociétés occidentales. Or, il y a là une cause de la crise que nous traversons qui mérite bien davantage d'attention – au moins autant qu'aux causes économiques ou aux réseaux sociaux que semble cependant privilégier l'auteur.

Le libéralisme contemporain a en effet connu une mutation majeure ces dernières années : d'abord en raison de la réduction de plus en plus manifeste de l'idée de liberté à celle de droit ; puis, en raison de la dérive d'un pluralisme de plus en plus attaché à l'idée de respect des caractères identitaires propres à chacun plutôt qu'à ses intérêts ou opinions. La conséquence sur la démocratie a été rapide et directe : le souci poli-

tique libéral classique des intérêts et opinions de la minorité face au risque de la tyrannie de la majorité est devenu une exigence de satisfaction permanente, et potentiellement infinie, des droits de minorités « culturelles » (ethnoraciales, de genre, d'orientation sexuelle, religieuses...) face à la domination d'une majorité elle-même culturalisée (blanche, masculine, cis-genre...). La réaction de cette nouvelle « majorité » s'est à son tour rapidement muée en construction identitaire de plus en plus marquée, construction dont les populismes contemporains sont, dans leur composition électorale, le reflet politique.

Dès lors, comment ne pas voir que les craintes et les incertitudes exprimées par toute une partie de la population des démocraties libérales vis-à-vis d'une immigration qui annonce un changement de la donne démographique sont au moins autant identitaires et culturelles qu'économiques et sociales, sinon même davantage, compte tenu de cette pression à la « reconnaissance » identitaire du moindre fait ou critère minoritaire ? D'autant que les élites libérales (médias, business, politique, culture...) valident désormais, de manière souvent comminatoire, le discours victimaire tenu dans l'espace public par les représentants autoproclamés de ces minorités – qu'un tel discours soit articulé à la réalité de discriminations que subissent les membres de ces minorités ou à des constructions purement idéologiques (« indigénistes », « décoloniales », islamistes...).

La puissance tellurique de cet éloignement identitaire entre élites et peuple emporte donc bien le libéralisme et la démocratie d'un même mouvement, renforce encore l'hypothèse évoquée plus haut d'un « modèle » qui n'aurait finalement été qu'une simple parenthèse historique.

*La possibilité
 d'une démocratie libérale*

Il serait néanmoins aussi discourtois intellectuellement que peu courageux politiquement de laisser à Yascha Mounk la (lourde) charge de proposer seul des « remèdes » après avoir exposé longuement le problème, comme il le fait dans son livre.

Les suggestions qu'il avance méritent toutes d'être discutées, mais c'est la logique d'ensemble qui nous intéresse ici, parce qu'elle offre une perspective politique aux défenseurs de la démocratie libérale, tout spécialement en Europe : accepter et reconnaître sans barguigner les choix démocratiques des peuples, qu'il s'agisse de politique migratoire ou de politique économique, mais refuser fermement toute remise en question des conditions mêmes de possibilité de ces choix. En clair, il s'agirait de ne pas condamner la Hongrie de Viktor Orban ou l'Italie de la coalition Lega-Cinque Stelle pour leur choix de ne pas accueillir de migrants par exemple, considérant que cela relève de la décision démocratique du peuple hongrois et du peuple italien, mais de condamner en revanche fermement – en appliquant des sanctions, le cas échéant, au niveau de l'Union européenne – tout manquement à l'État de droit et aux conditions d'exercice du libre choix démocratique par les citoyens hongrois ou italiens : séparation des pouvoirs, garantie constitutionnelle des droits, pluralisme et liberté de la presse, etc.

On retrouve là, d'ailleurs, une distinction classique de la théorie politique, opposant l'exercice courant de la souveraineté à son exercice exceptionnel, celui qui intervient dans les moments de fondation ou de refondation de l'ordre politique lorsqu'il s'agit, par exemple, de changer de régime ou de Constitution. Dans le cadre européen, si le désaccord porte sur les principes libéraux du pacte

fondateur, la seule manière pour un État de se soustraire à l'ordre politico-juridique de l'Union européenne est le départ de l'Union, à l'instar du Brexit des Britanniques. On pourrait donc imaginer une Union européenne à la fois capable d'ouvrir avec tel ou tel État membre une discussion politique sans anathème sur les orientations politiques choisies par son peuple dès lors qu'elles le sont librement, et en même temps capable de sanctionner cet État membre, jusqu'à le pousser au départ, dès lors qu'il sortirait du cadre commun qu'il a accepté en adhérant à l'Union. Une telle souplesse accompagnée d'une telle certitude de fermeté permettrait de faire bouger les lignes, d'en finir avec les condamnations morales et déclamatoires actuelles de Bruxelles envers les États récalcitrants à l'égard de telle ou telle politique publique. Des condamnations dont chacun sait qu'elles ne coûtent rien puisqu'elles restent sans effet.

C'est bien là tout l'intérêt du livre de Mounk : nous obliger à sortir, comme on le dit désormais, de notre « zone de confort » politique. Celle de démocrates libéraux ou de libéraux démocrates qui, pensant en avoir fini, une bonne fois pour toutes, avec la remise en question de « notre modèle » en même temps qu'avec le *xx^e* siècle, découvrent chaque jour un peu plus que la démocratie libérale n'est ni un mode de gouvernement, ni un régime politique, ni même un état social, mais un combat permanent. Et, de surcroît, un combat sur deux fronts : à la fois contre ses ennemis de l'extérieur, ceux qui n'en veulent à aucun prix, en raison, par exemple, des contraintes qu'elle impose au regard de leur foi religieuse ; et contre ses ennemis de l'intérieur, ceux qui veulent à tout prix privilégier l'un de ses deux termes parce que cela satisfait soit leur intérêt bien compris, soit leur quête identitaire.

Laurent Bouvet.